

# « Mange-debout » interdits en terrasse : le Stal Doucet disjoncte, les patrons de resto payent

écrit par Christine Tasin | 5 avril 2025



**Mange-debout en terrasse, à Lyon, c'est fini !**





**Mange-debout en terrasse, à Lyon, c'est fini !**





**Mange-debout en terrasse, à Lyon, c'est fini !**



**A Lyon, où il y avait de la joie et de la liberté, les Stals et autres islamos fellateurs, aux manettes ou pas, la font disparaître.**

Ici un [prof de fac](#) qui refuse de fêter la rupture du jeûne musulman dans sa fac est menacé, obligé de quitter son amphi. [Là de nouveaux carrés musulmans](#) au cimetière. Ici l'on doit [passer un permis](#) pour avoir un animal de compagnie... Et la dernière : les restos sont tenus d'empêcher les Lyonnais de profiter des premières journées ensoleillées en parlant, riant, en petits groupes sur les terrasses, serrés autour de « mange-debout ». Tous au garde-à-vous, assis autour d'une table

de 4 places maxi...

**J'ai découvert un nouveau mot, voire un nouveau concept... à peine arrivé déjà interdit, les « mange-debout ». Les tables hautes... interdites à Lyon en terrasse, même la journée !**

**Encore un coup de l'écologie punitive ? Encore un coup des islamos-gauchos ? A Lyon, tout est possible surtout dès qu'il s'agit de limiter les libertés des uns pour le plus grand profit ou plutôt pour le plus grand orgasme des nouveaux Pol Pot. Il paraîtrait que les jeunes qui ne dealent pas, qui ne volent pas, qui ne violent pas, qui s'habillent avec de jolies robes ou des jeans pas troués ne sont pas souhaités sur les terrasses des restos, ça ferait désordre dans la ville de Doucet,. Pensez, des gens qui rient, des gens propres sur eux, des gens qui n'agressent personne mais qui pratiquent l'art de vie à la française : refaire le monde, plaisanter, draguer éventuellement et, surtout, surtout... rire sans avoir besoin d'agresser quelqu'un d'autre pour cela.**

*À Lyon, il est interdit de consommer debout en terrasse. Une mesure prise pour réduire les nuisances et qui interdit certains mobiliers tels que les mange-debout. Pourtant, beaucoup de commerçants ne sont pas au courant.*

*« Des informations régulières sont faites auprès des commerçants pour leur rappeler que le mobilier doit systématiquement être validé par les services de la ville de Lyon », assure la municipalité dans un communiqué.*

Toutefois, dans les rues lyonnaises, il est facile de repérer les irrégularités sur les terrasses. Ce qui explique la surprise des clients, qui apprennent parfois avec stupeur la réglementation :

« Pour moi les tables hautes c'est cool pour la cohésion de groupe, c'est plutôt agréable », estime Maïa au micro de BFM Lyon. « Je ne vois pas en quoi cette mesure va vraiment changer la nuisance sonore », se demande de son côté Noah.

Les gens interrogés et notamment les cafetiers s'interrogent : pourquoi, en journée, interdire aux gens de manger debout à 5 autour d'une petite table en devisant et riant ? Les rires et les conversations empêcheraient les riverains d'entendre le bruit des voitures et des sirènes qui passent sans cesse ? Mange-debout et bancs interdits sur les terrasses... Il paraît que la vie est une nuisance...

*Au retour des beaux jours, la ville de Lyon rappelle les bons comportements que les commerçants doivent adopter sur leurs terrasses. Car si les Lyonnais peuvent être habitués à se poser au soleil adossés à des mange-debout, ils sont en fait interdits par la ville.*

*Des règles peu et mal connues qui font pourtant partie de la réglementation établie en étroite collaboration avec l'[Umih du Rhône](#). Ainsi, depuis mars 2024, les bancs et les banquettes sont elles aussi complètement interdits. Enfin, certains seront également surpris d'apprendre qu'à Lyon, il est interdit de consommer debout en terrasse, avec ou sans table.*

Lyon

## **P Fini les mange-debout en terrasse, les cafetiers tombent des nues : "On les a achetés la saison dernière"**

Un article du règlement des terrasses de la Ville de Lyon, passé inaperçu jusqu'alors, interdit la consommation debout. C'est ce qu'a rappelé l'Umih dans un courrier adressé à ses adhérents. Des cafetiers et restaurateurs lyonnais voient cette norme comme une contrainte de plus.

<https://www.leprogres.fr/economie/2025/03/21/fini-les-mange-debout-en-terrasse-ce-patron-tombe-des-nues-et-denonce-une-galere-de-plus>

**Manger debout, c'est pas bien ! Pourquoi ? Il paraît que quand vous mangez debout vous faites plus de bruit... sans**

## déconner...

Au retour des beaux jours, la ville de Lyon rappelle les bons comportements que les commerçants doivent adopter sur leurs terrasses. Car si les Lyonnais peuvent être habitués à se poser au soleil adossés à des mange-debout, ils sont en fait interdits par la ville.

Des règles peu et mal connues qui font pourtant partie de la réglementation établie en étroite collaboration avec l'[Umih du Rhône](#). Ainsi, depuis mars 2024, les bancs et les banquettes sont elles aussi complètement interdits. Enfin, certains seront également surpris d'apprendre qu'à Lyon, il est interdit de consommer debout en terrasse, avec ou sans table.

« Apparemment, des personnes au café ou au digestif en terrasse font plus de bruit que tous les travaux et les bouchons qui sont juste devant nous », poursuit-il avec ironie et amertume.

Pour Paul Verdier, responsable du bar-restaurant MOS Mercière, les interdictions ont un coût. Au changement des règles il y a un an, il a dû refaire entièrement sa terrasse et déboursé 50.000 euros de travaux.

« On est sur des chaises individuelles et des tables qui doivent être séparées selon la mairie, donc on va perdre entre une ou deux places par rangée », explique-t-il. « Et la terrasse n'a pas baissé de prix au niveau de sa location. On nous fait plus dépenser, et réduire notre activité », résume Paul.

« On n'a pas le choix, de toute façon on a rien à dire », conclut de son côté Jérémy Dufour.

## Un règlement soutenu par l'Umih

En effet l'Umih, qui appuie ces mesures lyonnaises, voit dans cette réglementation une lutte contre les nuisances. « Les

gens sont facilement autour du mange-debout, et vont se retrouver à cinq, six, huit ou dix autour d'un verre, pour fumer une cigarette dehors. Et on se retrouve avec beaucoup plus de personnes que prévu », explique le président Thierry Fontaine.

*« Des informations régulières sont faites auprès des commerçants pour leur rappeler que le mobilier doit systématiquement être validé par les services de la ville de Lyon », assure la municipalité dans un communiqué.*

Toutefois, dans les rues lyonnaises, il est facile de repérer les irrégularités sur les terrasses. Ce qui explique la surprise des clients, qui apprennent parfois avec stupeur la réglementation.

« Pour moi les tables hautes c'est cool pour la cohésion de groupe, c'est plutôt agréable », estime Maïa au micro de BFM Lyon. « **Je ne vois pas en quoi cette mesure va vraiment changer la nuisance sonore** », se demande de son côté Noah.

Les restaurateurs qui ne respectent pas cette réglementation pourraient se voir privés d'espace extérieur.

<https://insolentiae.com/mange-debout-non-faut-manger-assis-avec-ou-sans-virus/>

**Et ces cons traités comme des gosses de 5 ans vont voter à nouveau pour le petit stalinien Doucet dans un an ?**

Tout ça a été décidé par la Mairie qui a reçu la bénédiction de l'UMIH

UMIH, l'organisation professionnelle N°1  
des cafés, hôtels, restaurants, saisonniers, traiteurs,  
discothèques, bowlings, thalassos

**Bref c'est un syndicat qui fait la loi à Lyon, en étroite collaboration avec la Mairie... des rétro-**

**commissions en vue ?**

<https://www.umih.fr/>